**Marché Artisanal Semi -Nocturne à CAYLUS**

**Evénement Estival du Samedi 15 juillet et du Samedi 5 août 2023**

Ouverture publique de 17 h 00 à 22 h 00 Contact : Nadine GUILLEMARD

Place de la Halle – 82160 CAYLUS 06.13.73.85.11

Horaire d’installation à partir de 14 h 30 MAIL : caylusencor@gmail.com

REGLEMENT D’EXPOSITION

Pour la première année, ***l’Association Caylus en Cor*** organise sur notre magnifique Place du Village un marché artisanal nocturne où le savoir faire de nos créateurs(trices) pourra être exposé et mis en valeur auprès des visiteurs.

1 - CONDITIONS D’EXPOSITION

Le marché artisanal s’adresse uniquement aux professionnels. Chaque exposant doit apporter son matériel : Table, Chaise, Barnum ou Parasol. L’électricité sera fourni, pensez à prendre vos rallonges pour l’éclairage nocturne.

2 - LES INSCRIPTIONS

L'inscription complète comprend :

1. La fiche de préinscription ci-jointe complétée,
2. Le règlement par chèque à l'ordre de «Caylus en Cor »,
3. La copie de la carte nationale d'identité.
4. Un Extrait Kbis
5. Une attestation d’assurance Pro

Votre inscription sera validée uniquement sur le dossier complet avec le règlement. Le dossier est à envoyer à : Caylus en Cor – 3 Place de la Mairie 82160 CAYLUS.

3 - EMPLACEMENTS

L’emplacement vous sera transmis le jour du marché par les organisateurs. Les horaires d’installation du stand se feront à partir de 14 h 30. Les exposants s’engagent à respecter leur emplacement qui leur sera alloué. Les véhicules ne seront pas admis sur la place à l’ouverture du marché. Pensez à un affichage clair et détaillé de vos produits, ainsi que les tarifs.

4 – LA DUREE DU MARCHE

Ouverture au public du marché de 17 h à 22 h – Il est recommandé de ne pas clôturer son stand avant l’horaire de fermeture.

5 – VOL

L’***Association*** ***Caylus en Cor*** décline toutes responsabilités en cas de vol de vos produits à vos étalages, de votre caisse ou de vos effets personnels.

6 – RESPECT et PROPRETE DU LIEU

Chaque exposant devra se munir de sac poubelle afin de garder votre emplacement propre après votre départ.

7 – ANNULATION

En cas d’intempéries, ou annonce préfectorale, l’***Association*** ***Caylus en Cor*** devra annuler la manifestation. Les sommes engagées vous seront restituées.

8 – COMMUNICATION – PHOTOS

Une affiche sera éditée et diffusée par les réseaux sociaux Facebook, Instagram ainsi que chez les commerçants de Caylus et Alentour.

Communication faite également sur CFM, La Dépêche, Office du Tourisme Caylus, Saint Antonin, Laguépie, Affichages Bord de route.

Vous recevrez par mail notre affiche et nous comptons sur vous pour la diffusion sur vos propres réseaux.

Durant l’exposition, les organisateurs prendront des photos.

Si vous souhaitez garder votre droit à l’image et ne pas être diffusés dans nos communications, cochez la case suivante ( )

Une validation de ce règlement vous engage définitivement et il ne sera pas possible de se désister. Si vous rencontrez un problème de force majeure, vous seriez remboursé des sommes engagées.

**BULLETIN D’INSCRIPTION**

**Cocher la case pour les marchés qui vous intéressent :**

Marché artisanal du Samedi 15 Juillet 2023 ( )

Marché artisanal du Samedi 5 août 2023 ( )

17 h 00 - 22 h 00

Place de la Halle 82160 Caylus

REMPLIR LE BULLETIN EN LETTRES CAPITALES, Merci

Nom : ………………………………………………………………………… Prénom : ............................................................................

Adresse : ....................................................................................................................................................................

SIRET : ………………………………........................……….. Portable : ……………………………………………………………………………

Mail : .....................................................................................................................................

Site internet/Facebook/autres : .........................................................................................................................

Nombre de Mètres souhaité : …………………………………………………………….. Prix du mètre 3 €

Je règle la somme de …………………………………….. € **pour 1 marché ( )** **pour 2 marchés ( )**

Paiement ci joint OBLIGATOIREMENT par chèque bancaire à l'ordre du ***Caylus en Cor***

**Les inscriptions doivent nous parvenir au plus tard le 31 mai 2023**

A la réception de votre règlement, votre participation sera validée et confirmée par mail ou SMS.

Fait le :

A :

Signature avec mention Lu et Approuvé :